



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

## EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 9 décembre 2019**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 30  
Nombre de procurations : 04  
Nombre de conseillers votants : 34  
Date de convocation : 3 décembre 2019  
Date de publication : 17 décembre 2019

**Conseillers-ères présents-es :** M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.  
Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Pascal JOBEZ, Mme  
Sylvette MARCHAND, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques  
PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme  
Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET,  
Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme  
Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre  
DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme Françoise  
BARTHOULOT, M. Ako HAMD AOUI, M. Jean BORDAT, M. Jean-Marie  
SERMIER, M. Timothée DRUET, M. Mohamed MBITEL

**Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :**  
Mme Frédérique DRAY à Mme Sylvette MARCHAND  
M. Sevin KAYI à M. Jean-Marie SERMIER  
Mme Esther SCHLEGEL à M. Jean-Baptiste GAGNOUX  
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à la DCM  
19.09.12.116)  
Mme Sylvie HEDIN à M. Ako HAMD AOUI

**Référence**

19.09.12.139

**Commission**

Aménagement de la Ville

**Objet**

Cession d'un ensemble  
immobilier à Grand Dole  
Habitat - Rue des Arènes

**Secrétaire de séance**

Catherine DEMORTIER

**Rapporteur**

Nathalie JEANNET

**Conseillers-ères absents-es non représentés :**

M. Alexandre DOUZENEL (DCM 19.09.12.118) ; Mme Françoise  
BARTHOULOT (DCM 19.09.12.121-122) ; Mme Isabelle MANGIN (DCM  
19.09.12.121-141-142) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 19.09.12.121-  
130) ; Mme Catherine DEMORTIER (DCM 19.09.12.121) ; M. Stéphane  
CHAMPANHET (DCM 19.09.12.121-134-135) ; M. Jean BORDAT (DCM  
19.09.12.121) ; M. Mohamed MBITEL (DCM 19.09.12.121) ; Mme Annie  
MAIRE-AMIOT (DCM 19.09.12.123-124) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX  
(DCM 19.09.12.124-125-126) ; M. Gilbert CARD (DCM 19.09.12.128-  
129) ; M. Jean-Claude WAMBST (DCM 19.09.12.130-131) ; M. Mathieu  
BERTHAUD (DCM 19.09.12.137-139-144) ; M. Ako HAMD AOUI (DCM  
19.09.12.141-142) ; M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 19.09.12.141-142-  
143)

Par délibération du 18 juin 2018, le Conseil Municipal avait approuvé la vente de l'ancienne École des Beaux Arts, sis 19 bis rue des arènes à DOLE à Monsieur et Madame GRESET. Ces derniers ayant renoncé à leur projet, la Collectivité a été sollicité par Grand Dole Habitat afin d'élargir leur parc immobilier et de créer de nouveaux logements locatifs.

Ce bâtiment ancien situé à l'angle des rues des Arènes et Bauzonnet présente une cour intérieure et est bordé par sa façade sud-est d'un terrain d'agrément. Il comprend trois niveaux. Le rez-de-chaussée est composé d'un temple servant actuellement de lieu de culte ainsi que de trois salles indépendantes. Les premier et deuxième étages sont composés au total de 8 salles. Le tout représente une surface d'environ 780 m<sup>2</sup> auquel peut être ajouté les combles aménageables ainsi qu'une cave voutée accessible depuis la cour intérieure. Il est également adjoint à la vente une petite parcelle (BH 247) de 51 m<sup>2</sup> issue de la parcelle BH 91 et désaffectée d'un usage par le lycée Nodier lors de la commission permanente du 24 mai 2019 du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté.

A l'issue des divers contacts entretenus avec Grand Dole Habitat, les parties se sont accordées sur un prix de vente identique, à 290 000 €, soit la valeur retenue par France Domaine en mars 2018, sans le temple qui restera affecté à un usage culturel et qui sera détaché de l'ensemble immobilier par une division en volume.

Considérant que le projet porté par Grand Dole Habitat s'inscrit dans la logique de la démarche Cœur de Ville initiée depuis 4 ans sur l'axe « Habitat »,

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement de la Ville » du 3 décembre 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, M. Mathieu BERTHAUD ne prenant pas part au vote :

- **APPROUVE** la vente à Grand Dole Habitat situé 12 rue Costes et Bellonte, à DOLE de l'immeuble cadastré section BH n°76, d'une contenance de 8a 92ca, sis 19 bis rue des Arènes à DOLE, sans le temple affecté à un usage culturel, ainsi que la parcelle BH 247 d'une emprise de 51 m<sup>2</sup>
- **PRÉCISE** que cette vente sera consentie moyennant le prix de 290 000 €,
- **PRÉCISE** que le futur acquéreur s'engage à consentir une servitude de passage réelle et perpétuelle permettant une sortie de secours entre le temple et la cour située au sud-est de la parcelle,
- **PRÉCISE** qu'une servitude d'équipement d'intérêt général devra également être créée compte tenu de la présence de matériels dans la cave, nécessaires au fonctionnement d'équipements publics,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le compromis et l'acte de vente à intervenir.

Fait à Dole, le 9 décembre 2019  
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX



Une copie de la présente délibération sera transmise à :  
Pilotage et Coordination  
Trésorerie Municipale du Grand Dole  
Pôle Moyens et Ressources/Finances  
Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme

# Cession d'un ensemble immobilier à Grand Dole Habitat – 19b rue des Arènes

